

Société : Les objets connectés sont-ils en train d'effacer la limite entre vie publique et vie privée ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse du 06/10/2017, actualisée le 11/04/2022.



Le progrès a pour objectif d'aller vers quelque chose de meilleur. Les nouvelles technologies visent, en ce sens, à améliorer le quotidien des gens en facilitant leurs actions quotidiennes.

Les objets connectés (IoT, *Internet of Things*) comme les montres connectés, les assistants vocaux sont actuellement en plein développement. Mais ils posent des problèmes de confidentialité, enregistrant sur le web des données confidentielles telles que des données de santé.

Par conséquent, ce type d'objets connectés efface-t-il la limite vie privée-vie publique ?

État des lieux

[L'Internet des Objets : de quoi s'agit-il ?](#), Synthèse du rapport de France Stratégie, 02/2022.

Extrait :

« *L'Internet des objets désigne la mise en réseau, au moyen d'Internet, d'objets physiques.*

Ce peut être une ampoule électrique, un panneau de signalisation, un bracelet, un pacemaker, une poupée, un thermostat, un détecteur de CO2, une caméra, un vélo, un vêtement, ou encore un ensemble de capteurs actionneurs sur

une chaîne de production industrielle. Cette mise en réseau numérique globale impacte profondément tous les secteurs de l'activité humaine : notre habitat, nos véhicules, notre environnement de travail, nos usines, nos villes, notre agriculture, nos systèmes de santé. L'Internet des objets (IdO), qui n'était initialement qu'une solution technologique, est devenu l'un des éléments clés de la transformation numérique et de l'Internet que nous connaissons. »

[La vie privée à l'épreuve de l'objet connecté](#) de Sandrine Macé dans *Monde des grandes écoles et universités*, 27/03/2021.

Extrait :

« C'est la fonction même des objets connectés de capter des données personnelles, partager l'intimité de son utilisateur et agir sur un mode autonome. Donc effectivement, les objets connectés mettent nos vies privées à l'épreuve ! Pour les fabricants, ne considérer que les aspects technologiques au détriment des questions éthiques de vie privée risquerait de mener au rejet de l'objet connecté. Dès la phase de conception, l'objet devrait être construit dans la perspective d'une connectivité respectueuse. »

Quels risques ?

[Objets connectés : les risques à connaître](#), Dossier de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), 05/11/2021.

Extrait :

« L'Internet des objets se développe dans de nombreux secteurs. Il investit progressivement le marché des applications grand public après s'être développé dans les domaines industriel et professionnel (maintenance d'équipements, gestion de chaînes logistiques...). Le secteur des équipements de la maison connectés s'est particulièrement

développé et représente plus de la moitié du chiffre d'affaires issu de la commercialisation des objets connectés, suivi par celui des objets personnels (wearables) comme les montres connectées. Au niveau national, les objets connectés grand public ont représenté en 2018 un marché de 1,1 milliard d'euros, dont 55 % pour le secteur de la maison (Smart Home), 31% pour les objets personnels (wearables), 12% pour les drones et gadgets et 2 % pour les applications liées à la santé. »

[Les objets connectés en santé : risques, usages et perspectives](#) de Laure Beyala, ISTE editions, 2018.

Résumé :

« Les dispositifs connectés en médecine offrent un meilleur accompagnement et une meilleure qualité de vie. Les bénéficiaires : les personnes souffrant de maladies chroniques ou de handicaps mentaux, sensoriels et physiques. Cependant, ils posent systématiquement des problématiques concernant les risques liés à leur utilisation. L'auteure expose une cartographie détaillée de ces risques. » ©Electre 2018

Que faire pour se protéger ?

[Les objets connectés](#), dossier de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Il regroupe des articles, fiches pratiques et actualités sur les moyens d'agir face à ces nouvelles technologies.

[Objets connectés : comment protéger sa vie privée ?](#), guide de Marine Saudreau sur Justifit, 02/04/2021.

Extrait :

« Alors que le marché en France n'a pas encore atteint sa maturité, les objets connectés pourraient à terme piloter l'intégralité d'un foyer. Il s'ensuit donc un bouleversement de notre quotidien bardé de capteurs à des fins de collecte

d'informations et ceci sur tous les aspects de nos vies (bien-être, santé, loisirs, sport). Il reste enfin que le recueil de données implique nécessairement une atteinte à la vie privée et donc des risques. Qu'en est-il ? »

Pour aller plus loin...

[24 heures dans une vie, pas si privée : 250 conseils pratiques pour protéger vos données personnelles sur Internet](#) de Pierre Gautier de Lahaut, Editions ENI, 2022.

Résumé :

« En vingt chapitres qui s'organisent autour d'un récit décrivant les habitudes de Maxime. Ce guide met en lumière les risques liés à une utilisation inconsciente du numérique : fuite de données, piratage, etc. Pour chaque problématique, il propose des solutions s'appuyant sur plusieurs choses. Des conseils d'utilisation, le paramétrage d'outils existants et l'installation de services ou logiciels libres. »

[Terra Data : qu'allons-nous faire des données numériques ?](#) de Serge Abiteboul et Valérie Peugeot, Editions Le Pommier, 2017.

Résumé :

« Ordinateurs, téléphones, objets connectés, réseaux sociaux, etc. Chacun de nous contribue activement, consciemment ou non, à bâtir un nouveau continent, la Terra data, la « Terre des données ». Les auteurs invitent à découvrir ces nouveaux territoires pour agir. Tout cela en faveur d'une utilisation des données responsable et humaniste. »

Sur la même thématique

<https://www.eurekoitest.org/societe-queelles-sont-les-consequen>

ces-des-nouvelles-technologies-sur-la-vie-
privee/#:~:text=Certains%20estiment%20qu'Internet%2C%20la,du%2
0marketing%20en%20ligne%2C%20etc.

[Eurêkoi](#) – [Bibliothèque Publique d'Information](#)
